



Concours Interdépartemental 2019-2020

6^e et 5^e collèges, IME
de l'Yonne et de la Nièvre

TAB'AGIR

Septembre 2019 - Juin 2020



Mission interministérielle
de lutte contre les drogues
et les conduites addictives



Sommaire

1- Pourquoi mettre en place le Concours Tab'agir ?	page 2
2- Quels sont les objectifs de ce projet ?	page 3
3- Quel est le public destinataire de ce Concours ?	page 3
4- Quelle est sa durée ?	page 3
5- Quelles ont été les ressources pour la mise en place de ce projet ?	page 4
6- Etapes de réalisation	page 4
7- Evaluation	page 18
A. Questionnaires d'évaluation des Compétences PsychoSociales des jeunes participants	page 18
B. Questionnaires de satisfaction des jeunes volontaires et des adultes référents	page 24
8- Conclusion et perspectives	page 25
9- Liste des annexes	page 26
Articles de presse	page 26
Interview	page 26

1- Pourquoi mettre en place le concours Tab'agir ?

Parmi les pays occidentaux, la France fait partie des pays où le taux de tabagisme est le plus élevé. De plus, la consommation de tabac est la première cause de mortalité évitable dans notre pays. Elle engendre près de 75 000 décès chaque année. Malgré une baisse de 1.6 millions de fumeurs quotidiens entre 2016 et 2018, il y a encore 11.6 millions de personnes qui consomment du tabac chaque jour. C'est pourquoi la lutte contre le tabagisme reste, aujourd'hui, un **enjeu majeur de la Santé Publique en France**.

Selon les chiffres et le Baromètre santé 2018, 32% des français de 18 à 75 ans déclaraient fumer dont 25,4% qui fument quotidiennement (28,2% des hommes et 22,9% des femmes). Ce dernier taux est toutefois en baisse d'1,5 points par rapport à 2017.

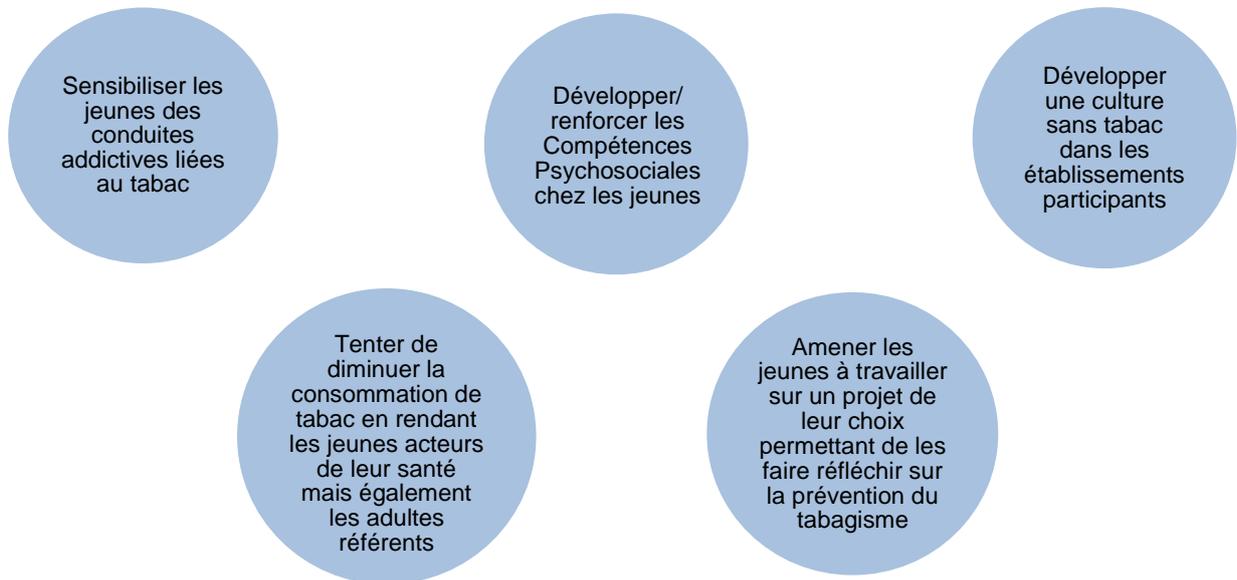
Ces diminutions et la baisse significative du nombre de fumeurs en France sont en partie dues aux mesures prises dans le cadre de la mise en place du Programme National de Réduction du Tabagisme (PNRT) : paquet neutre, mise en place du « Mois sans tabac », augmentation significative du prix des paquets de cigarette, remboursement des traitements nicotiques de substitution par la sécurité sociale...

Intéressons-nous maintenant à la consommation de tabac chez les jeunes. Nous pouvons observer une baisse du taux d'expérimentation entre 2015 et 2018 auprès des lycéens (60,9% vs 53%) et des collégiens (27,5% vs 21,2%). En 2018, l'enquête ESCAPAD révèle que l'expérimentation du tabac se fait dès l'âge de 14,4 ans, soit un recul de 4 mois en 3 ans. Cependant, cette expérimentation du tabac augmente sensiblement au collège entre la 5^e et la 4^e, elle passe de 14 % à 26.1 %. Le collège semble donc être une période charnière dans la diffusion d'un produit comme le tabac. Enfin, en termes de consommation quotidienne, 2.6 % des collégiens déclarent fumer tous les jours dont 6.5 % des 3^e. L'expérimentation de la chicha a également diminué avec 47,8% des jeunes déclarant en avoir déjà fumé en 2015 et 41,7% en 2018. A l'inverse, la consommation de cigarette électronique est en hausse et ce dès le collège avec 35,1% des jeunes l'ayant testé une fois en 2015 et 52,1% en 2018.

Dans la continuité de ces éléments et afin de continuer à faire évoluer ces chiffres, la prévention des conduites addictives, dont le tabac, ainsi que le travail autour des Compétences PsychoSociales (CPS) en milieu scolaire est primordiale. Les actions menées doivent, dans la mesure du possible, s'inscrire dans le cadre des projets d'établissements ou au travers des Comités d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC).

L'association Tab'agir met en place le projet Concours Interdépartemental au sein des collèges et Instituts Médico-Educatifs (IME) des départements de l'Yonne (depuis 2002) et de la Nièvre (depuis 2016).

2- Quels sont les objectifs de ce projet ?



3- Quel est le public destinataire de ce concours ?

Ce projet Concours Interdépartemental est à destination des niveaux 6^e et 5^e des collèges, IME des départements de l'Yonne depuis 2002 et de la Nièvre depuis 2016. En conséquence, ce concours est, aujourd'hui, ouvert à 32 collèges et 13 IME Icaunais ainsi qu'à 34 collèges et 10 IME Nivernais. Soit un total de 89 établissements.

4- Quelle est sa durée ?

Ce projet s'est déroulé sur l'année scolaire 2019-2020 : du mois de septembre 2019 au mois de juillet 2020.

5- Quelles ont été les ressources pour la mise en place de ce projet ?

Ressources Financières

Agence Régionale de Santé Bourgogne Franche-Comté (BFC) : 19 373 € (7 625€ frais d'action + 11 748€ de charges de personnel),
MILDECA BFC : 4 000 € de frais d'action

Ressources Matérielles

Mise à disposition par les établissements participants, d'une salle afin de réaliser les informations Concours d'1h et permettant au groupe de volontaires de se réunir pour la création de leur projet.

Ressources Humaines

Les Chargés de Projets Prévention Yonne et Nièvre pilotent ce projet et accompagnent les établissements tout au long de l'année scolaire,
La directrice de Tab'agir supervise le bon déroulement des différentes étapes de l'action,
Un ou plusieurs adulte(s) référent(s) volontaire(s) par établissement encadrent les jeunes dans la réalisation de leur projet tout au long de l'année,
Les partenaires de Prévention de l'Yonne et de la Nièvre qui constituent le jury du Concours sont également conviés aux remises de prix de cette action.

6- Etapes de réalisation de ce projet

**Septembre
2019**

Envoi d'un courrier à l'ensemble des collèges, IME des départements de l'Yonne et de la Nièvre afin d'annoncer le lancement de l'action. Ce courrier comprend le règlement du Concours, un bulletin d'inscription ainsi que deux affiches destinées au chef d'établissement et à l'infirmière.

Réception des premières inscriptions des établissements (au maximum 8 par département) et prise de contact avec eux afin de programmer les Informations Concours. Une relance téléphonique est également réalisée auprès des établissements non-inscrits, s'il reste des places, afin de compléter les participants au Concours mais aussi de présenter les autres actions menées par Tab'agir.

**Octobre
2019**

**Octobre
2019 à
Décembre
2019**

Clôture des inscriptions au Concours Tab'agir mi-novembre et réalisation des Informations Concours auprès de chaque établissement participant. Ces dernières ont notamment pour objectif d'apporter aux jeunes des éléments de connaissance sur le tabagisme mais aussi de leur présenter le Concours, et ce que l'on attend d'eux, plus précisément. Ces séances sont d'une durée d'une heure et se font grâce à des outils Tab'agir : Fumopoly, Tabac Poursuite, MémoTab', etc... Enfin, une série de documentation sur le tabac est aussi donnée à chaque établissement à l'issue de ce temps d'information.

A la suite de ces Informations Concours, et ce jusqu'au rendu des créations des établissements (mi-avril), les chargés de Projets Prévention de Tab'agir réalisent un suivi régulier de chaque groupe participant dans le but de vérifier les informations et messages présents dans leur création mais aussi de les guider dans la réalisation de leur projet. Ce suivi se fait par téléphone et sur site pour faire un point sur l'avancée des créations.

**Novembre
2019 à Mars
2020**

Pour le Concours Interdépartemental Tab'agir 2019-2020, voici les établissements inscrits en début d'année :

Nom de l'établissement	Personne(s) référente(s) et fonction	Nombre d'élèves participants
Collège La Croix de l'Orme à Aillant-sur-Tholon (89)	Mme HENRY PENDIC Claire - Professeur documentaliste	12 élèves
IME Les Ferréol à Saint-Fargeau (89)	Mme BEAUVAIS Nathalie - Infirmière M.SIMON Jordan - Éducateur Spécialisé	8 élèves
Collège de Puisaye, site Colette à Saint-Sauveur-En-Puisaye (89)	Mme GODEUX Gwendolina - Assistante d'Éducation	12 élèves
IME Unité d'Enseignement Collège à Vincelle (89)	Mme BOUBOULEIX Laurie - Stagiaire en formation de Monitrice éducatrice Mme X - Service civique	6 élèves
EPMS du Tonnerrois à Tonnerre (89)	Mme NODOT Marie-Paule - Infirmière M.JANISZEWSKI Nicolas - Educateur spécialisé	7 élèves
DITEP à St Georges sur Baulche (89)	Mme GRANDJEAN Séverine - Professeure des écoles M.SÉNELLART Olivier - Infirmier	8 élèves
IME du Mail à Sens (89)	Mme WILLEMIN Pascale - Infirmière Mme LEMAIRE Marie-Pierre - Professeure des écoles M. X - Educateur spécialisé	8 élèves

Cité scolaire Collège Le Mont-Châtelet à Varzy (58)	Mme JACQUET - Infirmière M. TRICAUD Silvère - Professeur d'Arts Plastiques M. GOURVIL Jérémy - Professeur de musique	18 élèves
IME Vauban - Atelier Bagatelle à Nevers (58)	M. MIGNARD Rodolphe - Moniteur éducateur M. CLAIRE Rémi - Educateur technique	10 élèves
Collège Jean Rostand à La Machine (58)		
Collège Bibracte à Château-Chinon (58)		

On notera, pour cette année d'action, qu'au final 9 établissements sur les 11 inscrits ont été au bout de l'action. Le collège Bibracte de Château-Chinon n'a pas poursuivi sa participation au Concours interdépartemental car il s'est engagé dans un autre projet de Tab'agir et le collège Jean Rostand de La Machine, au vu de la situation face au Covid-19 n'a pas souhaité poursuivre le Concours.

Les chiffres importants à retenir de ce Concours Interdépartemental 2019-2020 sont donc les suivants

- **9 établissements** participants.
- **89 élèves** impliqués dans l'action.
- **18 adultes référents** accompagnants les jeunes.

Fermeture des établissements scolaires

La crise sanitaire due au Covid-19 a entraîné la fermeture des établissements scolaires du lundi 16 mars au mardi 02 juin 2020.

La date butoir initiale de rendu des créations était le vendredi 17 avril 2020 et la date pour la journée du jury était fixée le mardi 12 mai 2020. Ces dernières ont dû être reportées.

La fermeture des établissements n'a pas permis aux participants de terminer leurs créations. Tab'agir a toutefois souhaité maintenir le Concours Interdépartemental de façon à valoriser le travail réalisé par les équipes (référénts et jeunes volontaires) et pour les féliciter pour leur investissement dans le projet. Au vu de la situation et à titre exceptionnel, Tab'agir a accepté les projets même non aboutis, brouillons, ébauches. Une nouvelle date de rendu des projets a été fixée. Cependant, comme les créations n'ont pas pu être finalisées et pour des raisons d'équité entre les établissements, le classement et les récompenses ont été revus. Le classement a été cette année interdépartemental et il n'y a pas eu de sortie récompense pour le premier interdépartemental ni de remise de chèque.

**Vendredi 19
Juin 2020**

Cette date butoir a été fixée de façon à ce que les participants au Concours puissent transmettre aux chargées de projets Tab'agir leur création ainsi que leur fiche synthèse. Ensuite les chargés de Projets ont procédé à l'anonymisation des documents, avant de les présenter devant un jury de partenaires de la prévention. Ils se baseront, principalement, sur la fiche synthèse de chaque projet.

**Mercredi 24
juin 2020**

Date du jury du Concours. Pour cette année, en raison des mesures sanitaires à respecter face au Covid-19 et des délais très courts pour organiser le jury, seuls quelques partenaires de l'Yonne ont été conviés. 2 partenaires ont pu être présents et se sont réunis dans une salle du Centre d'Examens de Santé d'Auxerre, mise à disposition de Tab'agir pour cette occasion. Le jury était composé de : Mme COPON (Délégation Territoriale de l'ARS de l'Yonne), Mme COURTI (IREPS 89) et Mme AMELOT (Directrice Tab'agir). Après présentation de chaque création par les chargées de projets prévention de Tab'agir, chaque membre du jury a pu attribuer des notes basées sur des critères bien précis. A la fin de cette demi-journée, un classement a donc pu être établi entre les neuf établissements participants.



1^{er} Prix Interdépartemental

« TABAC'SCAPE GAME »



Projet réalisé par **12 jeunes du Collège La Croix de l'Orme à Aillant-Sur-Tholon (89)** encadrés par la professeure documentaliste.

Basé sur les règles du jeu d'évasion et adapté à la prévention du tabagisme puisque les joueurs se verront poser des questions sur le tabac afin de valider des épreuves. L'objectif étant d'aider les fumeurs à arrêter leur consommation de tabac. Pour cela, les premières épreuves abordent la thématique des effets du tabac puis les suivantes, le sevrage tabagique. Le coffre et les coffrets contenant les énigmes ont été récupérés puis repeints.

De par son originalité et le travail de recherche pour construire les différentes épreuves, cette création a conquis le jury. Ce dernier a également apprécié le travail manuel réalisé ainsi que les slogans en fin de certaines épreuves qui étaient bien construits.

Afin de féliciter les jeunes pour leur travail, une remise de ce 1^{er} Prix a été organisée le mardi 30 juin 2020 à 9H15 en la présence de Mme HADDAD (Chargée de projets Tab'agir).

Au cours de cette remise de prix, les jeunes se sont vus remettre des T-shirts du Concours, des diplômes et des casques audio Bluetooth, tout cela autour d'un goûter !





2^e Prix Interdépartemental

Chanson « Le coach »

Elaboré par **18 élèves du Collège Le Mont-Châtelet à Varzy**, cette reprise de la chanson « Le coach » de Soprano aborde la lutte contre le tabagisme. Accompagnés de l'infirmière, du professeur de musique et du professeur d'arts-plastiques, les jeunes ont décidé de réaliser une reprise musicale de cette chanson car elle est actuelle et c'est une méthode qui peut avoir un impact de manière consciente comme inconsciente. Au travers du texte, les thèmes de la santé et de l'aspect économique du tabagisme sont évoqués.

Les jeunes n'ont pas pu enregistrer la chanson. C'est donc leur professeur de musique qui a chanté en s'accompagnant à la guitare afin de montrer le rendu final. Un clip vidéo pour accompagner la chanson était également prévu.

Le travail de recherche et de créativité pour la reprise du texte a été fortement apprécié par le jury. Le format de chanson moderne et connu des jeunes comme message préventif a séduit les partenaires. L'utilisation de l'outil pour sensibiliser les autres jeunes a également permis de marquer des points. Seul bémol, le jury aurait souhaité qu'il y ai un peu plus de paroles positives, par exemple pour le dernier couplet.

Afin de féliciter les jeunes pour ce projet, une remise de prix a été organisée au sein de l'établissement le jeudi 02 juillet 2020 à 14H en présence de Mme LANDEROUIN et Mme RONDEAU (Chargées de projets Tab'agir).

Les élèves se sont vus remettre un diplôme et un T-shirt du Concours puis un casque audio comme lot. Un goûter leur a également été proposé par Tab'agir.



3^e Prix Interdépartemental

« La tour du tabagisme »



Encadrés par leur moniteur éducateur et leur éducateur technique, ce sont **8 jeunes de l'IME Vauban – Atelier Bagatelle à Nevers** qui ont réalisé cette cigarette géante représentant la « tour du tabagisme ». En effet, une porte en bas de la tour symbolise l'entrée dans le tabagisme puis des messages préventifs sont placés sur la cigarette de façon à représenter une escalade dans le tabagisme (incitation à fumer, dépendance, aspect financier, enrichissement de l'industrie du tabac, santé...). Au milieu de la cigarette, les derniers messages représentent l'arrêt du tabac avec une descente dans la tour et une porte de sortie symbolisant l'arrêt du tabac.

Le jury a apprécié le cheminement qui se fait au sein de la tour dont le visuel est facile à comprendre dès le premier abord. Le fait que l'on puisse sortir de la tour a particulièrement plu aux partenaires. Le travail manuel et intellectuel réalisé pour la construction de la maquette et la création de poèmes, dessins a permis de marquer des points. En revanche, le jury a trouvé le slogan trop négatif et a trouvé que certains thèmes auraient pu être illustrés de manière plus claire.

La remise de prix au sein de l'IME a eu lieu le jeudi 02 juillet 2020 à 10H. Etaient présente Mme LANDEROUIN et Mme RONDEAU (Chargées de projets Tab'agir). Les jeunes se sont vus remettre un T-shirt et diplôme du Concours ainsi que des raquettes de plage comme lot. Un goûter leur a également été proposé par Tab'agir pour fêter leur classement !

4^e Prix Interdépartemental

Le calendrier perpétuel



Ce sont **8 jeunes de l'IME du Mail à Sens**, encadrés par l'infirmière, une professeure des écoles et un éducateur spécialisé qui ont réalisé le calendrier perpétuel. Les jeunes ont souhaité créer un support qui puisse être utilisé au quotidien tout en faisant de la prévention du tabagisme. Pour cela, ils ont élaboré un calendrier pouvant être utilisé chaque année en y indiquant pour chaque mois les fêtes et une maxime sur la prévention du tabagisme associée à un dessin.

Le jury du Concours a apprécié la réalisation car un calendrier est un objet qui peut être utile à tous. Les messages indiqués dans le calendrier sont positifs et associés à une image gaie. De plus, la diffusion de ce calendrier est envisagée auprès des jeunes de la structure et également des parents d'élèves. Quelques bémols toutefois, l'accent a parfois été mis sur la rime au détriment du message préventif qui souhaitait être véhiculé et plus de thèmes sur la prévention du tabagisme auraient pu être abordés.

Pour récompenser le travail des jeunes, une remise de prix a été organisée le mercredi 16 septembre 2020 à 10h30 au sein de l'établissement en la présence de Mme HADDAD (chargée de projets Tab'agir). Les jeunes ont reçu un T-shirt et un diplôme du Concours ainsi qu'une gourde comme goodies lors d'un goûter.



5^e Prix Interdépartemental

« TABataille »

Réalisé par **7 jeunes de l'EPMS du Tonnerrois à Tonnerre**, ce jeu de cartes inspiré du jeu de la Bataille Corse a été revisité sur la lutte contre le tabagisme. Les jeunes ont choisi ce support car il est universel, fédérateur et il nécessite de la concentration, de la mémorisation qui permettent une efficacité du message préventif. On notera que dans la réalisation de ce projet, les élèves étaient encadrés par l'infirmière et un éducateur spécialisé.

Il était prévu d'enregistrer une vidéo expliquant les règles du jeu en plus d'une règle du jeu en format papier.

L'accessibilité du jeu auprès d'un large public a été soulignée positivement par le jury. La possibilité d'utiliser ce jeu comme support d'échanges/de débat sous la forme de photo-expression a également séduit. En revanche, le jury aurait souhaité que certaines thématiques importantes comme l'aide à l'arrêt du tabac soient évoquées et qu'une règle supplémentaire soit ajoutée au jeu comme « dire une phrase en lien avec l'image posée » afin que des informations puissent être données par l'animateur aux jeunes.

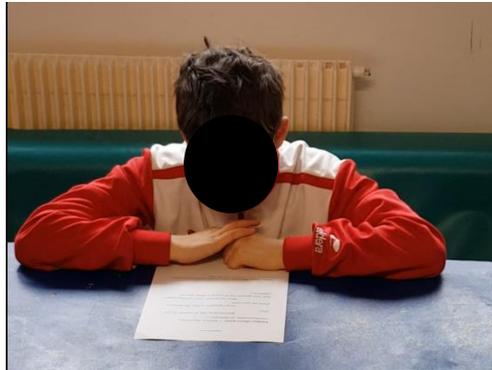
Une remise de prix a eu lieu au sein de l'établissement le mardi 30 juin 2020 à 11H30. Étaient présentes pour féliciter les jeunes Mme HADDAD (chargée de projets Tab'agir).

Les jeunes ont obtenu un T-shirt et un diplôme du Concours, puis un sac à dos Tab'agir comme lot. Les élèves ont aussi pu profiter d'un goûter organisé par Tab'agir.



6^e Prix Interdépartemental

Journal télévisé



Ce sont **8 jeunes de l'IME Les Férreol à Saint-Fargeau** accompagnés de l'infirmière et d'un éducateur spécialisé qui ont écrit le scénario d'un journal télévisé axé sur les bienfaits d'une vie sans tabac. Un reporter sur le terrain va auprès d'anciens fumeurs et de personnes non fumeuses qui expliquent pourquoi ils ont arrêté ou jamais commencé à fumer et quelles sont les alternatives pour arrêter. Puis un débat en plateau avec un médecin et une représentante d'un collectif de fumeurs qui souhaite arrêter le tabac permet d'aborder les bienfaits sur la santé de l'arrêt de la cigarette.

Les textes étaient écrits et les jeunes n'avaient plus qu'à enregistrer la vidéo. Ce qui n'a pas été possible à cause de la fermeture des établissements scolaires.

Le choix de réaliser un journal télévisé avec des reportages et un débat en plateau a été mis en avant par le jury qui a trouvé que cela était un bon support, ludique. De nombreux thèmes étaient abordés (aspect financier, environnement, méthodes pour arrêter de fumer, effets bénéfiques de l'arrêt du tabac). Le jury a également souligné que les messages préventifs étaient positifs tout comme le slogan. Cependant, le jury aurait aimé qu'une réflexion soit faite sur la suite donnée au projet dans l'établissement.

Dans un objectif de récompenser les jeunes pour leur travail, une remise de prix a été organisée le mercredi 15 juillet 2020 à 9H30 en la présence de Mme HADDAD (chargée de projets Tab'agir).

Les jeunes ont eu le droit à un T-shirt et un diplôme du Concours ainsi qu'une règle souple comme lot. Un goûter leur était également proposé par Tab'agir.

7^e Prix Interdépartemental

Jeu de société



Ce jeu inspiré du jeu « Serpents et échelles » a été réalisé par **6 jeunes de l'IME - Unité d'enseignement Collège à Vincelles**, accompagnés par une stagiaire en formation de monitrice éducatrice et une personne en service civique.

Les joueurs partent de la case départ « Poumons noirs » représentant des poumons en mauvaise santé, il lance un dé et déplace leur pion sur un plateau comprenant des cases. Le but est d'atteindre la case d'arrivée « Poumons roses » symbolisant des poumons en bonne santé en évitant les cigarettes qui font reculer le pion et en espérant tomber sur une case brosse à dents qui fait monter le pion. Le joueur doit également tomber sur les 4 cases « étoiles » qui permettent de remporter à chaque fois une carte avec une information sur les bénéfices de l'arrêt du tabac. Pour espérer gagner, il faut être le premier à atteindre la case « Poumons roses » en ayant obtenu les 4 cartes des cases « étoiles ».

Dans le cadre du projet, les jeunes ont également participé au ramassage de mégots dans les rues d'un village lors d'un après-midi.

Le jury a apprécié le choix d'un jeu simple et adapté à tout public ainsi que l'action des jeunes sur le terrain pour sensibiliser quant à la pollution réalisée par les mégots. L'implication des jeunes au cours du projet a également été soulignée. En revanche, le jury a trouvé dommage qu'il y ai les mêmes informations sur toutes les cartes des cases « étoiles », d'autres bénéfices de l'arrêt de la consommation de tabac aurait pu être développés. Il n'y a également pas eu de réflexion quant à la suite donnée au projet.

Pour féliciter le travail des jeunes sur ce projet, une remise de prix devait être organisée au sein de l'établissement. Or, celui-ci n'a pas fait de retour.

8^e Prix Interdépartemental

Loup-garou revisité « Tu ne m'auras pas ! »

Écrit par **12 jeunes du Collège de Puisaye, site Colette à Saint-Sauveur-En-Puisaye**, ce jeu de rôle est basé sur le jeu Les Loups-Garous. Accompagnés par une assistante d'éducation, les jeunes ont repris le concept du jeu Les Loups-Garous en l'adaptant à la prévention du tabagisme. Des joueurs vont recevoir la carte « Tentateur », ils auront pour rôle d'inciter une personne à fumer. Mais d'autres personnages sont là pour les en empêcher. L'objectif principal de cet revisité étant que tous les tentateurs soient démasqués.

Les jeunes devaient créer un visuel pour les cartes des différents personnages, construire une boîte de jeu. La fermeture des établissements scolaires n'a pas permis la finalisation du projet.

Le jury a trouvé que le jeu était bien inspiré du jeu d'origine. L'utilisation prévue du jeu auprès des autres jeunes de l'établissement afin de les sensibiliser a été un point positif. En revanche, les règles du jeu ne sont pas assez abouties et cela a créé une incompréhension dans le déroulement du jeu. Autre point négatif, au cours de la partie aucune information de prévention sur le tabagisme n'est donnée.

Afin de féliciter les jeunes pour ce projet, une remise de prix a eu lieu le lundi 21 septembre 2020 à 16h30 au sein de l'établissement en la présence de Mme HADDAD (chargée de projet Tab'agir).

Les élèves se verront remettre un diplôme et un T-shirt du Concours ainsi qu'un stylo comme goodies autour d'un goûter proposé par Tab'agir.



9^e Prix Interdépartemental

Jeu « Scratch »

Ce sont **8 jeunes du DITEP à Saint-Georges-Sur-Baulche**, accompagnés de l'infirmier et de leur professeure des écoles qui ont eu l'idée de créer un jeu vidéo pour combattre les cigarettes. Pour cela, les jeunes auraient utilisé un logiciel appelé Scratch. Différents paliers dans le jeu permettraient au joueur d'aborder le savoir dire non à la première cigarette, la législation, le tabagisme passif, l'environnement, ... Un système de vie en évitant les cigarettes permettrait au joueur d'être plus fort et de gagner des vies et à l'inverse, si le joueur est touché par une cigarette, il perd des énergies et à terme des vies.

Les jeunes n'ont pas pu créer le jeu du fait de la fermeture des établissements scolaires.

L'idée d'un jeu vidéo pour prévenir de l'entrée dans le tabagisme a plu au jury. Les paliers permettent d'aborder diverses thématiques. L'utilisation d'un logiciel par les jeunes et la diffusion prévue du jeu auprès des jeunes et des professeurs ont également été des points positifs. En revanche, seule la fiche de synthèse a été rendue. Aucun brouillon ni visuel n'a été fourni, ce qui a empêché le jury de se projeter et de voir à quoi allait ressembler le projet terminé.

Pour souligner le travail des jeunes sur ce projet, une remise de prix devait être organisée au sein de l'établissement. Or, celui-ci n'a pas donné suite.

7- Conclusion et Perspectives

Le Concours Interdépartemental 2019-2020 a été très particulier et a demandé des adaptations. En effet, la crise sanitaire due au Covid-19 a entraîné la fermeture des établissements scolaires du 16 mars au 02 juin 2020. Ces derniers n'ont donc pas pu finaliser leur projet. Tab'agir a tout de même décidé de maintenir le Concours afin de valoriser le travail des établissements en acceptant de façon exceptionnelle les projets non aboutis.

Neuf établissements de la Nièvre et de l'Yonne ont maintenu leur participation malgré le contexte. Ce chiffre est en hausse par rapport à l'an dernier où huit établissements avaient participé. Le nombre de jeunes volontaires est légèrement en baisse par rapport à l'année passée (89 élèves en 2019-2020 vs 110 élèves en 2018-2019). Le nombre de référents est quant à lui stable.

Les chargés de Projets Prévention Tab'agir ont encore une fois accompagné et suivi les établissements que ce soit par mail, téléphone ou directement au sein des structures de septembre à mars 2020. Cette année, le travail des jeunes sur les créations s'est terminé plus tôt que prévu. Toutefois, les chargées de Projets sont restées en contact avec les référents par mail et téléphone pour les informer des suites données au Concours. Au vu des conditions, l'organisation du jury s'est faite en comité restreint et le classement a été modifié car les productions n'étaient pas finalisées. Afin de féliciter les jeunes et lorsque cela a été possible, des remises de récompenses ont eu lieu dans les établissements dans le respect des mesures sanitaires.

Une évaluation du projet a eu lieu. Toutefois, après analyse, les données ne sont pas pertinentes et comportent trop de biais notamment des publics, des effectifs et des pédagogies très différentes selon les établissements (collèges ou IME) ou encore le nombre de séances réalisées et la régularité pour répondre au questionnaire. Nous avons donc décidé de ne pas inclure l'évaluation dans ce bilan mais elle pourra être fournie sur demande. Les résultats de l'évaluation, bien qu'à nuancer, ont montré une évolution positive des Compétences Psychosociales chez les jeunes en IME. On peut émettre l'hypothèse que cela est également dû à l'accompagnement plus spécifique auprès des jeunes. Pour les collèges, les résultats ne sont pas stables.

Les chargés de projets prévention ont réalisé une mise à jour des outils (règlement du Concours, document de synthèse, questionnaires de satisfaction jeunes et référents, questionnaires d'évaluation des Compétences PsychoSociales, grille d'évaluation du Jury).

Pour l'année 2020-2021, nous espérons un nombre de participants plus élevé dans le département de la Nièvre (4 établissements sur les 8 prévus pour cette édition et seulement 2 établissements ont rendu un projet).

Enfin, félicitations à tous les établissements, jeunes volontaires et référents ! Merci pour leur investissement dans le projet. Les créations rendus étaient originales et véhiculaient un message de prévention du tabagisme positif.

8- Liste des Annexes

Articles de presse

Article n° 1 : Article de presse « *L'IME Les Ferréol concourt à Tab'agir* » paru dans l'Yonne Républicaine le 07/10/2019.

Article n° 2 : Article de presse « *Comment sensibiliser les jeunes aux dangers du tabac* » paru dans l'Yonne Républicaine le 12/10/2019.

Article n° 3 : Article de presse « *Le collège de Puisaye Colette participe au concours Tab'agir* » paru dans l'Yonne Républicaine le 14/10/2019.

Article n° 4 : Article de presse « *Le concours Tab'agir est lancé* » paru dans l'Yonne Républicaine le 16/10/2019.

Article n° 5 : Article de presse « *Les jeunes s'attaquent au tabac* » paru dans l'Yonne Républicaine le 12/12/2019.

Article n° 6 : « *TabAtille a séduit Tab'agir* » paru dans l'Yonne Républicaine le 02/07/2020.

Article n° 7 : Article de presse « *Le collège d'Aillant termine premier au concours Tab'agir* » paru dans l'Yonne Républicaine le 03/07/2020.

Article n° 8 : Article de presse « *Podium départemental pour Tab'agir* » paru dans le Journal du Centre le 06/07/2020.

Article n° 9 : Article de presse « *Des jeunes de l'Institut ont participé à un concours avec Tab'agir* » paru sur le site du Journal du Centre le 08/07/2020.

Article n° 10 : « *Dans le cadre du concours interdépartemental Tab'agir* » paru dans l'Yonne Républicaine le 19/09/2020.

Interview

Interview diffusée sur Radio Morvan le 02 juillet 2020.